Image not found or type unknown

# Soucis avec mon employeur

Par **Unefemmedemenage**, le **16/05/2024** à **05:00**

Bonjour aide à domicile chez un employeur depuis plus d'un an , lorsque j'ai demandé certain de mes droits dont celui d'être payé lors de mes jours fériés et surtout de ses absences celui ci m'a très mal parlé

J'y suis quand même retourné travailler ou pareil le respect n'était pas la

Après un échange catastrophique par message il me ménace de porter plainte car je ne veux pas lui rendre ses clés

En effet je souhaites qu'il me fournisse tout mes papiers si il ne veut plus que j'y aille (licenciement solde de tout compte etc..)

Je viens de voir qu'il a fait sa déclaration mais il n'a pas déclaré la totalité des heures

Que puis je faire ?

Je suis en CESU

Par **Visiteur**, le **16/05/2024** à **07:20**

Bonjour

**https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/contacter-le-cesu.html**

https://www.cesu.urssaf.fr/info/accueil/gerer-la-relation-de-travail/contrat-de-travail/contrat-travail-obligatoire.html

https://www.saisirprudhommes.com/fiches-prudhommes/cesu-cheque-emploi-universel

Vous devez faire examiner dans le détail, votre contrat de travail. Prenez RDV avec un syndicat (maison locale des syndicats) ou contactez l'URSSAF (CESU), voire même l'inspection du travail.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés